

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE

DE FRANCE

TROISIÈME SÉRIE — TOME ONZIÈME



1882 à 1883



090 021563 3

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

7, rue des Grands-Augustins, 7

—
1883

Séance du 18 Juin 1883.

PRÉSIDENCE DE M. PARRAN.

M. Monthiers, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, dont la rédaction est adoptée.

Par suite de la présentation faite dans la dernière séance, le Président proclame membre de la Société :

La BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, présentée par MM. Carez et Fallot.

Le président annonce la mort de M. Dorlhac.

M. Vélain expose les résultats principaux de ses recherches dans la **région méridionale des Vosges**. Il donne la composition des masses éruptives qui, dans les vallées de l'Ogronne et la Combeauté, forment le soubassement des grès vosgiens. La granulite, qualifiée autrefois de leptynite par Hogard, attribuée depuis au granite (granite de Remiremont, granite de Celles, granite de Saint-Ame) occupe là de vastes espaces ; elle est enclavée entre deux masses de granite à amphibole, considéré à tort jusqu'à présent comme syénite, qui se développent, l'une depuis Plombières jusqu'à Aillevillers, la seconde des gorges d'Olichamp à Remiremont. Il décrit là, au contact de ces deux masses éruptives, des phénomènes d'injection de quartz granitique, accompagné d'un développement de minéraux fluorés (tourmaline) et de mica blanc dans le granite à amphibole, qui indiquent bien la postériorité de la granulite.

Dans la vallée de la Combeauté, à Faymont, le gneiss apparaît dans le fond de la vallée ; traversé et disloqué en tous sens par des filons de granulite qui l'injectent feuillet par feuillet, il se montre là recouvert par des tufs porphyriques (argilolithes), surmontés de grès rouges qui sont d'âge pénéen. Des tranchées faites pour l'établissement d'une nouvelle voie ferrée ont mis à découvert dans les argilolithes pénéennes une véritable forêt en place composée principalement de tiges de Cordaïtes encore debout. Les troncs de fougères et de conifères silicifiés se trouvaient répandus dans les argilolithes par centaines ; M. Vélain, après avoir communiqué les résultats de l'étude faite de ces végétaux par M. Renault qui a reconnu là l'existence d'une riche flore voisine de celle du Pénéen inférieur d'Autun,

montre ces argilolithes, et le grès rouge qui leur fait suite, nettement séparés des grès vosgiens par des discordances de stratification, discordances qui sont particulièrement visibles dans les environs de Saint-Dié, où le grès rouge atteint près de 50 mètres d'épaisseur.

M. Œhlert offre à la Société un exemplaire de l'**Étude géologique** qu'il vient de faire paraître sur le **Département de la Mayenne** (1). Ce travail comprend deux parties distinctes :

La Carte géologique au $\frac{1}{80,000}$ de la partie médiane du département de la Mayenne, correspondant à peu près à l'arrondissement de Laval, et le texte explicatif. La carte, éditée par l'auteur, a été faite en rassemblant les matériaux laissés par M. Triger. Cette carte présente un véritable intérêt, puisqu'elle comprend la région anthraxifère comprise entre deux bandes de grès armoricain, et à laquelle on peut donner le nom de bassin de Laval. Ce bassin et celui d'Angers dont il est séparé par les grès armoricains de Pouancé et de Segré, forment par leur réunion le bassin de Rennes décrit par Dufrenoy dans son étude du Massif Breton.

Dans la Mayenne, la série paléozoïque inférieure est assez complète; si la faune primordiale n'a pas encore été découverte, il existe des schistes correspondant à ceux de Rennes et de Saint-Lô, du calcaire magnésien, des schistes lie-de-vin et du poudingue pourpré qui représentent le Silurien inférieur. Le Silurien moyen, comme dans tout l'Ouest de la France, est caractérisé par des alternances de grès et de schistes : grès à *Dinobolus Brimonti*, schistes ardoisiers avec leurs différents faciès, et grès azoïques connus sous le nom de grès de Poligné. Les couches ampéliteuses avec nodules calcaires du Silurien supérieur ont fourni, comme le Silurien moyen, une faune assez riche. Le terrain dévonien n'est représenté que par sa partie inférieure : grès à *Orthis Monnieri*, schistes et calcaires; cette dernière assise contenant une faune très nombreuse.

Le terrain carbonifère est constitué par des schistes et des calcaires dont certains correspondent par leur faune au Calcaire carbonifère supérieur (= Étage de Visé). Quant aux dépôts d'antracite qui se rlient intimement aux formations carbonifères, l'auteur a admis qu'aucun d'eux ne devait être rangé dans le Dévonien, ainsi que le pensait M. Dorlhac; la coupe donnée par cet auteur présente sans doute un renversement partiel des couches, ce qui explique la place anormale de l'antracite sous le grès à *Orthis Monnieri*.

Tout cet ensemble de formations est surmonté en stratification dis-

(1) Notes géologiques sur le département de la Mayenne, par D. Œhlert, accompagnées d'une carte géologique, par J. Triger. In-8° 148 pp. et 1 carte.